



## Voisinage. Ai-je des recours ?

-----  
Par MlleLbh

Bonjour à tous,  
Je m'apprête à vous laisser un pavé, alors merci et bon courage à ceux qui me liront.

Voilà plusieurs années que je subi mes voisins du dessous, dont je me suis attiré les foudres uniquement car j'ai des chiens. Mon balcon est au dessus du leur terrasse, ils sont fait de lattes de bois avec des interstices où peuvent passer poussières, miettes, poils? ect. D'emblée je le recouvre (et ceci à plusieurs reprises, lino, fausses pelouses ect?).

Quand c'était recouvert, on m'a reproché de « chasser » l'eau de pluie qui stagnait avec une raclette vers leurs pelouses. On m'a aussi accusé de jeté des ?ufs dans leur jardin, hors mon balcon est entièrement fermé par des filets, il est donc impossible de jeté quoi que ce soit ( de plus les ?ufs aurait atterri en bas, sans se briser !

Bref, je n'ai jamais trouvé grâce à leurs yeux, malgré mes efforts, et pourtant ils sont loins d'être des anges (tapages nocturnes, hurlement nuits et jours, se bagarrent entre eux? odeurs de cannabis?ect la liste pourrait être allongé), pourtant je n'ai jamais rien fait à leur rencontre jusqu'en 2022.

On me reproche le fait que je finis par découvrir mon balcon ( le bois dessous moisissait, et là voisine au dessus de moi, qui couvraient également à un pieds qui est passé au travers.)

Je ne me rend quasiment plus sur ce balcon, mon fils non plus, mes chiens encore moins, car les critiques pleuvent constamment à ce propos.

On me reproche même l'eau de pluie qui glisse au travers des interstices et qui tombe sur leur tête lorsqu'ils sont à l'extérieur ! Quand je répond que c'est la pluie, on me demande si je suis sûr, et l'averse autour d'eux ne semble pas leur suffire comme réponse?

En mai 2022, un de mes chiens qui a échappé à ma surveillance perce une bouteille d'huile de friture que j'avais laissé la et destiné à la déchèterie. Je préviens mon conjoint lorsqu'il rentre du travail, il s'y rend donc afin de prévenir le fils handicapé d'une 40taine d'années (les parents sont absents en voyages au bled à ce moment là) et effectue le nettoyage. On propose même de faire remplacer la vieille dalle de la terrasse (juste un peu plus foncé finalement, dû à l'huile), celui-ci refuse.

Le week-end suivant, toutes la famille est de retour, donc les parents et leurs filles en visite chez eux. Tout le monde croise mon conjoint, sur le départ pour un week-end pêche, me laissant seule avec mon fils. Il ne faut pas plus d'une demi-heure pour que je sois interpellé depuis l'extérieur (« connaisse \*nom de famille\* » à plusieurs reprise). Au départ, je ne réponds pas. Ma voisine de palier, qui entend tout depuis son balcon, m'écrit par message me dit de ne pas sortir, mais après plusieurs interpellations insultante, avec mon fils de 4 ans a l'époque à mes côtés, je n'y tiens plus.

Je sors et demande le respect, que mon enfant est là. Je suis donc insulté pour cette histoire d'huile qui s'est répandue chez eux quelques jours plus tôt par l'une de leurs filles, puis menacé d'être frappé? quand bien même tout avait été arrangé lors de l'incident entre mon conjoint et leur frère.

rentre chez moi. La peur au ventre, je fuis l'immeuble avec mon fils, joint mon conjoint et me rend chez un ami pour lui demander s'il peut « m'escorter » quand j'entre et sors de chez moi. Je suis en pleurs, et cela me suivra durant des semaines?

Je me suis rendue à la police municipale pour prendre conseils et posé une main courante, ne souhaitant pas allé jusque la plainte (je regrette à présent amèrement?). Je vis avec le stresse de croiser la femme qui m'a menacé, mais je m'en accommode, car j'ai encore plus peur des représailles si mon conjoint s'en mêle ( elles connaissent son tempérament impulsif, et lui demande de ne pas en rajouter, car cela se retournerait contre lui) ou si je vais jusque la plainte.

J'ai prévenu la médiation de mon bailleur, mais je n'ai jamais eu de retour de leur part.

Nous arrivons a septembre 2023, j'ai fêté mon anniversaire la veille, et part me faire opérer le lendemain matin.

Nous rentrons des courses, mon conjoint s'en va faire un tour avec le conjoint de ma voisine de palier. Je mets mon fils au bain et retourne ranger mes courses dans la cuisine.

J'ai la porte fenêtre ouverte? bien sûr, je suis seule, alors on m'interpelle.

Dans un premier temps, je ne réponds pas, puis je sors. C'est une autre des filles, nous avons fréquenté les mêmes écoles, et avons toujours eu une entente cordiale.

Elle me dit que mon chat a uriné sur le balcon et que c'est tombé chez eux. Voyant que mon chat est à l'opposé de l'endroit qu'elle m'indique, et ne voyant pas d'urine sur mon balcon, je lui dit que « non, ce n'est pas possible. ». Elle insiste, je reste sur ma position, puis je lui dit que là, je n'ai pas le temps, mon enfant est au bain.

La s?ur qui m'a menacé l'année précédente ce joint a elle. Elles me demandent de descendre. Je refuse, d'abord car je ne le souhaite pas, étant donné que sa s?ur me terrifie, puis car mon enfant est présent et que je ne peux le laisser sans surveillance.

Le ton monte. On me dit que si c'est de la pisse, on me mettra la tête dedans. On insiste encore pour me faire descendre, je refuse toujours.

La s?ur la plus agressive me dit « descend ou c'est moi qui monte et je te défonce », je réponds qu'alors ce sont mes chiens qui vont l'accueillir. Je fais était d'un fait, et non d'une menace, derrière ma porte se trouve deux chiens de catégories, et j'ai la certitude qu'elle est capable d'entrer chez moi.

Je ferme ma porte fenêtre, sors mon fils du bain, préviens mon conjoint, en paniquant.

J'entends du bruit derrière ma porte d'entrée. Je reconnais la fille avec qui j'ai été à l'école, j'ouvre légèrement. Elle m'indique qu'elle appelle la police, ce à quoi je lui réponds que c'est un comble que se soit elle qui les appelle. Ma voisine de palier est la également et me dit de m'enfermer lorsque la s?ur m'ayant déjà menacé monte en furie à notre étage. Je m'enferme donc et attends le retour de mon conjoint.

Évidemment à son arrivée, le ton a baissé et on lui raconte la version soft de l'histoire, mais ma voisine de palier a tout vu et entendu depuis chez elle. Les choses se tassent d'elle même? mais moi, je suis toute retournée.

Je pars donc me faire opérer le lendemain, et rentre le soir même. A partir de la, je vis à nouveau recluse chez moi, avec la peur de les croisés ou de subir à nouveau les insultes et les menaces.

Pire, j'ai peur qu'on s'en prenne à moi physiquement? mais je me reprends, j'ai d'autres soucis personnels auquel je fais face, je dois me remettre de l'opération, commencer la rééducation, et surtout j'ai un petit garçons qui vient d'entrer au CP.

Il y a deux semaines j'ai la visite de la gendarmerie qui me donne une convocation à laquelle je me rends. Tout ce que je sais, c'est qu'il s'agit de querelle de voisinage. Évidemment, ça ne peut être qu'eux. Je suis entendu sur ma version des faits. J'apprends que je comparais suite à des propos/sous-entendu raciste. Je tombe de dix étages. Ce ne sont ni mon éducation ni mes valeurs et encore moins celles que j'inculque à mon fils. Je réfute les accusations. A savoir, qu'après m'être fait agressé et menacé, et avoir indiqué que mes chiens étaient là pour les accueillir, on m'aurait dit « ce n'est pas parce que je porte le voile que? », je ne me souviens pas du reste de la phrase tant je trouve ça aberrant, ce à quoi j'aurai rétorqué « on ne sait jamais ». Ceci étant le supposé sous entendu raciste.

Je n'accorderai aucune importance à l'ethnie ou la religion des autres, j'ai des amis de couleurs, qui pratiquent d'autres religions que la mienne. Le racisme me révulse.

J'explique nos antécédents avec nos voisins, l' harcèlement que je subis, les tapages nocturnes à répétition? j'indique qu'il y a encore quelques semaines la police s'est intervenu chez eux car ils se battaient entre eux, et que le jour même de ma convocation une bagarre avaient éclaté chez eux et qu'ils s'insultaient entre eux avec des propos raciste.

Je parles de l'enfant d'une des filles qui est la épisodiquement et qui passe des heures, de jours comme de nuits, à hurler à s'en étouffer. Que je n'ai jamais osé en faire mention avant ou appeler la police, car toujours, cette peur des représailles qui pèsent sur moi.

J'explique à quel point j'ai toujours pris sur moi pour ne pas en arriver là où je suis, dans le bureau du gendarme qui me reçoit.

Je repars de la gendarmerie, une angoisse en moins, car libérer d'un certains poids, même si je ne sais pas ce qui m'attend. Le gendarme m'a indiqué que je n'avais aucun recours, que ce n'était même pas la peine de penser a plainte pour dénonciation calomnieuses, car il y aurait un classé sans suite immédiat.

Et nous voilà aujourd'hui. Encore une fois la gendarmerie a ma porte. Le gendarme me notifie que le procureur de la république a re qualifié la plainte en menace, délit contre les personnes par quelque moyen que se soit mais avec l'ordre de remplir une condition.

Suite donc à « si tu monte, mes chiens t'accueille ». Phrase qui, je me répète, faisait état d'un fait pour moi. Je me suis « caché » derrière eux, me sentant protégé par leur présence à mon domicile, mais n'ai jamais eu l'intention de me servir d'eux, m'étant même enfermé à double tour.

Je suis donc convoqué a comparaître devant le délégué du procureur de la république (hors composition et médiation pénale) en avril et j'ignore complètement ce qui m'attend à ce rendez-vous?

N'ai-je vraiment aucun recours contre ces personnes ?

Je suis fragile psychologiquement, et je sais que tout ça, c'est déjà bien plus que suffisamment pour me faire plonger en dépression? je refuse de payer alors que je suis la victime de ces gens, et que j'ai toujours tout fait pour éviter de les mettre dans la position ou je me trouve actuellement.

Quelqu'un ici aurait-il des conseils à m'apporter ?

-----

Par jodelariege

bonjour  
-peut être prendre un avocat  
-envisager un déménagement

-----

Par jpgroussard

Bonjour MlleLbh,

Pour votre audience du mois d'avril vous ne risquez rien.

Cdt

Modération : suppression de propos non juridiques

-----

Par MlleLbh

Bonjour,

Je précise que je n'essayais pas de faire passer un quelconque message derrière cette phrase, j'ai juste tenter de retranscrire le plus précisément chaque fait, et ignorant le lieu exacte, j'ai utilisé cette expression. Ce n'était sûrement pas utile, je vous l'accorde. Lorsque j'ai écrit ce message, j'étais dans tout mes états, sans filtres.

Que voulez-vous dire par crier plus fort qu'eux ?

Je n'ai malheureusement pas encore les moyens de prendre un avocat?

D'après vous, je ne peux pas porter plainte en retour ?

Merci de m'accorder votre attention.

-----

Par MlleLbh

Nous envisageons de déménager depuis longtemps, nous sommes chez un bailleur social. Jusque là, mes dossier étaient rejeté en commission. Aujourd'hui la situation financière est entrain de changer et nous pouvons envisager très sérieusement de louer chez un particulier. Nous avons pour projet de nous rapprocher du lieu de travail de mon conjoint qui se trouve à plus d'une heure de chez nous, mais pas avant la fin de l'année scolaires.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il n'y a pas de bonne réponse à votre situation à part l'évitement.

Vous n'avez pas de témoins extérieur de toutes ces altercations, il y a de bonnes chances que les autorités vous renvoient dos à dos.

Puisque vous préparez votre départ, évitez les confrontations et ne répondez plus aux provocations (parce que ça ne sert à rien de toute façon).

-----  
Par MlleLbh

Si, ma voisine de palier est témoin des deux altercations, celle de 2022 et celle de septembre 2023. Je l'ai cité dans mon procès verbal. Je lui ai demandé une attestation sur l'honneur et un témoignage à l'écrit, en espérant pouvoir le transmettre au délégué du procureur le jour de notre rencontre.

Je les évites autant que je peux? mais j'ai vraiment du mal à l'idée d'être « puni » alors que je suis leur victime depuis mon emménagement ici en 2018.

-----  
Par yapasdequoi

Puisque la voisine donne son témoignage, le juge en tiendra compte.

Il n'y a pas de raison d'être puni à tort si les témoignages concordent avec votre version.

-----  
Par jpgroussard

Rebonjour MlleLbh,

un seul témoignage contre des dizaines arrivés tout droit du "village", ça va pas peser lourd !

Mais bon, je reste sur mon idée comme que vu les faits reprochés ça ne va rien donner contre vous.

Cdt

-----  
Par MlleLbh

Bonjour jpgroussard,

J'ai bien conscience qu'il soit possible que les membres de sa famille sont derrière cette personne, et que tous cherche à me nuire depuis x années?

J'ai au moins un témoin? et contrairement à eux, ni elle ni moi, n'avons d'antécédents judiciaires. Je ne suis pas sûr qu'ils puissent se vanter de la même chose étant donné leur comportement et leur réputation.

Je transmettrais quand même le témoignage de ma voisine, et j'espère que vous avez raison et que je ne risque rien.

-----  
Par jpgroussard

MlleLbh,

détrompez-vous, je suis de votre côté et non pas contre vous et c'est très bien de fournir ce témoignage.

Cela étant donné et je vous donne un exemple au pif, lorsqu'un meurtrier vous attaque en justice parce que vous avez volé un ?uf, c'est vous qui devez répondre pour le vol et non pas lui pour le meurtre qu'il a commis.

Et encore quelque chose même si je pense qu'à l'arrivée ça va être bon pour vous, ne sous estimez jamais les gens qui se surestiment !

Cdt

-----

Par MlleLbh

Jpgroussard, ne vous en faites pas, j'avais bien compris que vous répondiez dans mon intérêt et non pas l'inverse.

Les choses sont mal faites malheureusement, j'en prends bien conscience? c'est pourquoi j'essaie de me renseigner concernant mes recours suite à cette affaires. J'ai été bien trop gentille et conciliante, et aujourd'hui cela se retourne contre moi.

Je ne sous estime plus ces gens, je l'avais fait jusque là, n'imaginant jamais qu'ils oseraient retourner la situation contre moi à ce point. Les choses sont tel qu'elles sont à présent, et je n'y peux rien, malheureusement? mais je ne tiens pas pour autant les laisser gagner, car même s'il devait y avoir un classement sans suite et un déménagement pour nous d'ici quelques mois, j'ai trop souffert psychologiquement dans mon quotidien à cause d'eux.

Merci encore pour l'attention que vous m'avez accordé